

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 03 décembre 2025

Délibération n°138

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de votants : 22

Vote pour : 22

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 24 novembre 2025

Collèges	Titulaires		Pré.	Rep.	Pouvoir à :
Conseil Départemental du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort	ALPY Philippe	CD25	☒	☐	
	BEAUDREY Bruno	CD25	☐	☒	BILLOT Olivier
	BILLOT Olivier	CD25	☒	☐	
	BRAND Marie-Paule	CD25	☐	☒	GUYEN Chantal
	CHOUX Monique	CD25	☒	☐	
	DALLAVALLE Claude	CD25	☒	☐	
	GUYEN Chantal	CD25	☒	☐	
	MAIRE DU POSET Thierry	CD25	☒	☐	
	MATOCQ-GRABOT Albert	CD25	☐	☐	
	ROGEBOZ Florence	CD25	☒	☐	
	TISSOT-TRULLARD Géraldine	CD25	☒	☐	
	HAHLEN Sandra	CD39	☐	☐	
	MOLIN René	CD39	☐	☒	MAIRE DU POSET Thierry
Communautés d'agglomération, urbaines	BARTHELET Catherine	CUGBM	☒	☐	
	BODIN Nicolas	CUGBM	☐	☐	
	LIME Christophe	CUGBM	☐	☒	BARTHELET Catherine
	PRESSE Françoise	CUGBM	☐	☒	SAUMIER Claude- Françoise
	MICHAUD Jean-Paul	CUGBM	☐	☐	
	BOURQUIN Martial	PMA	☐	☒	FROEHLI Patrick
	FROEHLI Patrick	PMA	☒	☐	
	SAUMIER Claude-Françoise	PMA	☒	☐	
	GUY Hervé	ECLA	☐	☐	
Communautés de communes	ALPY Philippe	CC Frasné Drugeon	☒	☐	
	FAIVRE-PIERRET Jean- Louis	CC Doubs Baumoisi	☒	☐	
	JOUVIN Christophe	CC Loue Lison	☒	☐	
	BOUVERET Jean-Yves	CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	☒	☐	
	BRAND Christian	CC Sancey Belleherbe	☐	☐	
	PETIT Laurent	Haut Jura Arcade Communauté	☐	☐	
	ROGNON Catherine	CC Val de Morteau	☐	☒	JOUVIN Christophe
Commune	BARCELO Maud	Auxonne	☐	☐	

OBJET : POINT SUR LE PERSONNEL

L'EPF compte aujourd'hui un effectif de 22 salariés au service de 1 575 communes et 48 EPCI.
Cette organisation est élaborée autour de deux pôles d'activités : le pôle administratif et financier et le pôle des opérations foncières.

Le développement de l'EPF sur la Région BFC est désormais bien engagé et se poursuit sur un rythme soutenu au vu des dernières adhésions ; la force de cet établissement réside dans son savoir-faire et la qualité de son personnel au service des collectivités membres.

Comme indiqué, lors du précédent CA de septembre, face à un accroissement du plan de charge « travaux » sur le patrimoine acquis par l'EPF et notamment pour les travaux de proto-aménagement, il est nécessaire de créer un poste de « chargé(e) de travaux » pour répondre aux besoins de la mission travaux.

Pour renforcer l'équipe foncière et de gestion locative, il est proposé de créer un poste « d'assistant (e) », la fiche de poste n'étant pas établie à ce jour, le besoin et les missions seront à approfondir courant 2026.

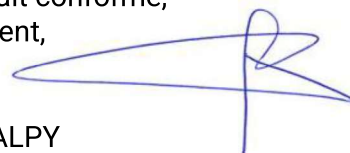
Le tableau des effectifs serait donc le suivant (au 01/01/26) :

Grade ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires	Emplois pourvus (au 03/12/25)
Directrice générale	A	1	1
Directeur des opérations foncières	A	1	1
Directrice administrative et financière	A	1	1
Gestionnaire comptable	B	1	1
Assistante de gestion et secrétariat	B	2	1
Assistante administrative et comptable	B	1	1
Chargé (es) d'études	B	3	3
Chargé de gestion immobilière et locative	B	1	1
Chargé(es) d'opérations foncières	A	8	5.25
Chargé d'opérations foncières, travaux, maîtrise d'ouvrage	A	1	1
Chargé (e) de travaux	A	1	0
Juriste marchés publics et foncier	A	1	1
Juriste	A	1	1
Juriste, gestionnaire immobilier et locatif	A	1	1
Secrétaire administration et comptabilité	B	1	1
Technicienne informatique et multimédia	B	1	1
Apprenti	B	1	0
Assistant (e)	B	1	0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION après en avoir délibéré

- décide de la création d'un poste budgétaire d'un (e) assistant (e)
- prend acte de l'engagement du recrutement d'un (e) assistant (e).
- autorise la Directrice générale à engager toutes les démarches correspondantes et à signer tous documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Philippe ALPY